

Paris, le 26 mai 2016

Messieurs les Ministres,

Devant l'inquiétante dégradation que les agents et les missions de la DGFIP subissent depuis de trop longues années, et alors que les actions locales, très suivies, se sont développées au cours de ces dernières semaines, notre organisation syndicale ne siègera pas au comité technique de réseau de la DGFIP ce vendredi 27 mai. Au-delà de l'ordre du jour, dont nous ne contestons pas l'importance par ailleurs, les raisons qui motivent ce boycott sont, hélas, nombreuses...

Année après année, avec une constance qui confine à l'obsession, les gouvernements successifs n'ont cessé de prendre des mesures qui ont fragilisé dangereusement la capacité de la DGFIP à assurer un service public digne de ce nom.

Cette baisse des moyens humains et budgétaires a des conséquences particulièrement néfastes et dangereuses.

De nombreux services se sont retrouvés fragilisés : certains ont été supprimés, la plupart sont restructurés.

Les conditions de vie au travail des agents ont connu une dégradation continue et sans précédent. Le mal-être a atteint un niveau inégalé, y compris dans l'encadrement.

De leur côté, les contribuables ont vu le service public devenir moins facile d'accès : éloignement physique, files d'attente allongées etc. C'est l'intérêt général lui-même qui est en jeu, et ce dans un contexte où les agents sont quotidiennement confrontés aux conséquences de l'affaiblissement du consentement à l'impôt, un danger qui mine le « vivre ensemble ».

Difficile dans de telles conditions pour le gouvernement de prétendre valablement défendre le service public, ses agents et ses missions... Au surplus, et en conséquences des choix gouvernementaux, dans ses « lignes directrices pour la DGFIP », le directeur général a clairement annoncé que de nouveaux chantiers allaient s'ouvrir. Non content d'accélérer les restructurations, il entend désormais modifier les règles de gestion des agents, un « pilier identitaire de la DGFIP », en instaurant de facto une DGFIP à deux vitesses entre les agents déjà en place et ceux qui rejoindront prochainement les services. Ce qui se passe aujourd'hui à la DGFIP est inquiétant, tant pour les agents que pour les usagers.

Le mécontentement des agents s'exprime dans certains départements où des actions se sont développées. Mais ailleurs, il est tout aussi réel, il est « en veille »... Et partout, il est profondément ancré et durable.

Première organisation syndicale de la DGFIP, Solidaires Finances Publiques porte le mécontentement et les attentes des agents en matière : de moyens humains et budgétaires, de respect des droits sociaux et des règles de gestion, de conditions de vie au travail, de reconnaissance de leurs qualification ou encore de rémunération. Nous vous demandons solennellement de traduire concrètement leurs attentes, qui entrent en parfaite résonance avec les besoins des usagers, dans la prochaine loi de finances

Veuillez agréer, Messieurs les Ministres, l'expression de ma considération distinguée.

*Le secrétaire général,  
Vincent Drezet*

